

Association des Psychologues d'Eure et Loir

LA LETTRE D'INFO... édition spéciale printemps 2008

Y a-t-il un Avenir pour l'Association des psychologues d'Eure et Loir ?

Par deux fois, elle a échoué au rite de passage qui consiste à renouveler son Conseil de neuf Membres : le 6 février 2008, puis le 28...

Ce soir-là, la Présidente pose aux quatorze membres présents (Plus sept pouvoirs) les questions suivantes :

- Y a-t-il d'autres candidats à l'élection du Conseil ?

La réponse est *NON*.

- Etes-vous d'accord pour un Conseil de sept Membres ?

La réponse est *NON*.

Visiblement, c'est l'impasse. L'issue nous paraît inéluctable, aussi l'assemblée présente se prononce-t-elle, à l'unanimité, en faveur d'une dissolution de l'association.

Après information auprès de la Préfecture d'Eure et Loir, la procédure de dissolution requiert obligatoirement le passage par une Assemblée dite de « dissolution et de dévolution (de l'actif) ».

Donc acte.

Déjà... quelques réactions se font entendre ça et là !...

Certains trouvent dommage de ne pas se laisser du temps pour permettre une reprise ultérieure.

Qu'ils se manifestent clairement s'ils souhaitent reprendre le flambeau !

Pour conclure.

Que ce soit pour dissoudre ou poursuivre l'association, il nous faut une **nouvelle Assemblée Générale**. En attendant un bureau restreint va être chargé des affaires courantes.

Les adhérents seront convoqués par courrier postal à une date, encore indéterminée, qui sera fixée par l'actuel Bureau.

Cela laisse un temps de réflexion supplémentaire à chacun...mais le temps presse....

**Pour le Bureau,
Françoise BOUCHET, la Présidente
sortante.**

**37, rue des Changes - 28000 Chartres
Mob. 06 75 11 43 91**

email : apel.psy@free.fr Site Internet : www.psychologues-28.com